



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIIN 2026

N° 2026-050	L'an deux mille vingt-six et le neuf juin à 18 h 30 Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel SANCHEZ, Maire.
Date convocation : 04/06/2026	
Présents :	M. Michel SANCHEZ, Mme Geneviève CAUSSIDERY, M. Vincent CANALS, Mme Christine PUECH, M. Christian CASSAN, Mme Sabine RATIÉ, Mme Marie-Agnès SCHERRER, M. Thomas PEIXOTO, Mme Sylvie FITOUSSI, M. Philippe BERTRAND, M. NIETO Manuel, Mme Armelle JULIEN, M. Mathieu LABORDE, Mme Delphine GENEREUX, M. Olivier STROOBANTS
Absents - Excusés	M. Johan MOUISSON,
Procurations :	M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Michel SANCHEZ M. Jean-Paul AUCOUTURIER donne pouvoir à Mme Sylvie FITOUSSI Mme Nathalie CERVERA donne pouvoir à Mme Marie-Agnès SCHERRER
Elus en exercice : 19 Présents : 15 Absents : 1 Procurations : 3 Votants : 18	Objet : MARCHE PUBLIC TRAVAUX ECOLE – DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE LANCEMENT Secrétaire de séance : Vincent CANALS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet des travaux de la toiture de l'école pour renforcement de la charpente, réfection du toit (couverture tuiles) aménagement pour compatibilité avec l'équipement de panneaux photovoltaïques :

1 - Définition de l'étendue du besoin à satisfaire

Monsieur le Maire énonce les caractéristiques essentielles de ce programme :

Une étude réalisée par ACEB a démontré une petite faiblesse de la charpente de l'école et la nécessité de renforcer la structure également en vue de procéder à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures exposées au sud.

Monsieur le maire prévoit de faire réaliser les travaux durant l'été 2026 pendant les vacances scolaires.

2 - Le montant prévisionnel du marché

Monsieur le Maire indique que le budget de l'opération se décompose comme suit :

Marché de maîtrise d'œuvre avec ACEB (2026-01) : 6 550 € HT
Marché de Contrôle technique avec DEKRA (2026-07) : 3 480 € HT
Marché de Coordination SPS avec DEKRA (2026-08) : 1980€ HT
Marché de travaux charpente /couverture toiture école :
Prévisionnel 160 000 euros HT

Total PREVISIONNEL de l'opération (travaux et prestations intellectuelles associées) : **172 010 € HT**
Soit 206 412 € TTC

3 - Procédure envisagée

Monsieur le Maire précise qu'un emprunt a été sollicité d'un montant de 220 000 euros et que la consultation en procédure MAPA a été lancée concernant les travaux qui porteront le numéro 2026-10. Celui-ci serait attribué le 19 juin pour un démarrage de travaux le lundi 6 juillet.

DEL 2026-050 (suite)

4 - Décision

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- **D'AUTORISER** à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à un appel d'offres (ou toute autre procédure appropriée) dans le cadre du projet des travaux de toiture de l'école et dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus.
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer le ou les marché(s) à intervenir.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif chapitre 2315 opération 349 école

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe qu'en vertu du décret N° 83. 1025 du 29/11/83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art 9) (J.O. du 03/12/1983) modifiant le Décret 65.25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (Art 1 - A 16).
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de DEUX MOIS à compter de la présente notification.
- Transmis au représentant de l'Etat, le 10 juin 2026
- Affiché en Mairie le 10 juin 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Michel SANCHEZ

Vincent CANALS